

FICHE D'INSCRIPTION ASSOCIATION SPORTIVE

HAND BALL ; RUGBY ; ATHLETISME ; DANSE le mercredi de 13h à 15h, BADMINTON le mercredi de 15h à 17h

Ramener ce document (recto-verso) + un chèque de 25 euros à cet ordre : AS COLLEGE JP LAURENS
POUR LES ELEVES FAISANT DU RUGBY, ramener un certificat médical de non contre-indication à la pratique du rugby

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) père, mère, représentant légal
autorise né(e) le classe
à participer aux activités de l'Association Sportive du collège JP LAURENS.

J'autorise également les organisateurs à diffuser les documents photographiques et vidéo où pourrait figurer mon enfant. En cas de refus de la famille, mon enfant devra se signaler au photographe et sortir du champ pour ne pas apparaître sur les clichés. (rayer en cas de refus)

En cas de nécessité, l'enseignant accompagnateur utilisera la « fiche d'urgence » (loi 2002-303 du 4 mars 2002) pour alerter le médecin régulateur ainsi que la famille.

Obligatoire : MAIL DE CONTACT POUR TOUTE INFORMATION SUR L'AS :

Fait à, le Signature

CONTRAT D'ENGAGEMENT A L'ASSOCIATION SPORTIVE (à signer par les parents et l'élève)

ARTICLE 1 :

En adhérant à l'association, je m'engage à tout faire pour développer une image positive du collège.

ARTICLE 2 :

Je m'engage à respecter les installations, les lieux et le matériel mis à ma disposition par l'AS et l'UNSS.

ARTICLE 3 :

Je m'engage à jouer loyalement, sans violence, en restant maître de moi, et à respecter les personnes (partenaires, arbitres, adversaires et professeurs), excluant de mon comportement toutes formes de violence verbale ou physique.

ARTICLE 4 :

Je m'engage à m'impliquer dans l'AS pour développer mes potentialités physiques et humaines, pour devenir plus autonome et responsable.

ARTICLE 5 :

Par ce contrat, je m'engage à me tenir régulièrement informé et à respecter les jours et heures d'entraînement et de compétition

ARTICLE 6 :

Si pour une raison quelconque, je ne respectai pas un des articles de ce contrat, les représentants se réservent le droit de m'exclure ou de me suspendre de l'AS sans remboursement de ma cotisation

ARTICLE 7 :

En signant ce contrat, j'adhère à l'ensemble des statuts administrant l'Association Sportive et l'UNSS.

• Signature de l'élève,

Signature des parents,

Fiche d'urgence à remplir par les parents à l'attention des médecins urgentistes

Nom de l'établissement ou de l'école :

Année scolaire :

Nom : Prénom.....

Classe : Né(e) le

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident, l'établissement ou l'école s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1/ N° du domicile : N° du portable :

2/ N° professionnel du père :

3/ N° professionnel de la mère :

4/ Nom et N° d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

5/ Mail des responsables

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel antitétanique :

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...)

.....

Régimes alimentaires particuliers ou allergies alimentaires :

Nom, adresse et N° de téléphone du médecin traitant :

.....